

# Balise avifaune sur un poteau électrique

Jeudi, en direction du vieux bourg, à Mareau-aux-Prés, les techniciens d'ERDF ont posé une balise avifaune sur un poteau électrique, pour éviter que les oiseaux s'électrocutent. Une opération qui avait lieu en présence de Didier Papet, président de Loiret nature environnement, Bertrand Hauchecorne maire de Mareau, Jean Candiago, directeur territorial ERDF, et Laurent Caltot, responsable d'équipe travaux sous tension.

## 11.600 volts

En octobre 2011, un partenariat était engagé entre Loiret nature environnement et ERDF, pour que les salariés de la société



**OBJECTIF.** Le but de ce dispositif est de préserver les oiseaux.

soient sensibilisés à la biodiversité.

Désormais les oiseaux de grande envergure pourront se poser sur ces po-

teaux sans risque d'électrocution. Les équipes de travaux interviennent sans coupure de courant sur le réseau électrique, donc

sans aucune gêne pour les usagers. Il faut souligner que 11.600 volts circulent dans le contact poteau, lors de la pose de la balise.

Depuis la signature de la convention en 2011, quatre chantiers de protection ont été menés, dont celui de Mareau-aux-Prés.

Cette collaboration s'est organisée en un comité national avifaune créé en 2004. Ce dernier rassemble les principales fédérations de naturalistes et les gestionnaires de réseaux électriques. Leur objectif est de collaborer en permanence pour mieux limiter l'impact des lignes électriques sur les oiseaux. ■

Danièle Pacary